



**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Syndical du mercredi 5 février 2025**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni le mercredi 5 février 2025 à 18h, en séance publique, à la Salle du conseil de Grignon, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département de la Savoie	Olivier	THEVENET	2 voix
Département de la Savoie	André	VAIRETTO	2 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Claude	DURAY	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix

Délégués suppléants présents :

4 suppléants pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CA Arlysère	Serge	DIAL BANCO	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
 Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

CA Arlysère	Franck	VIALLET	1 voix
-------------	--------	---------	--------

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	21 membres
TOTAL des voix	23 voix

Étaient excusés : Annick CRESSENS, Bérénice LACOMBE, Nicole BOUVIER, Fabienne PICHON-DEGUILHEM.

François RIEU ouvre la séance à 18h03.

Nicolas ROCHE est désigné Secrétaire de séance.

Objet : ADMINISTRATION GENERALE / DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Rapporteur : M. le Président

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule le 16 avril 2025, à Coise. St Jean Pied
Gauthier -

Le Conseil Syndical est invité à en prendre acte.

Les séances suivantes :

- Le 25.06 à 18^h à Aiton.
- Le 10.09 à 18^h à Tousson.
- Le 10.12 à 18^h à Chamoussat.

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
Francois RIEU

Le secrétaire de séance,